

« Un des secrets de leur influence dans notre bureau était que, comme ils circulaient continuellement parmi leurs gens et qu'ils les connaissaient tous, comme ils étaient entièrement désintéressés, ils pouvaient être crus quand ils disaient qui faisait bien ou qui faisait mal. »

« Imaginez une pareille méthode chez nous. Tout le monde jugerait, comme M. Duthoit, que « les loges maçonniques auraient bien vite fait de crier au péril clérical et de dénoncer les envahissements de la Congrégation. Le préfet de police Roosevelt aurait été rendu sans retard aux douceurs de la vie privée. » Dans son livre (1), M. Roosevelt se déclare chrétien et loue très haut l'éducation religieuse. Chez nous, le président ou le ministre qui aurait l'imprudence de dire qu'il croit en Dieu provoquerait une crise politique et y succomberait. C'est un contraste utile à méditer ; et l'éloquent et savant conférencier l'a mis en lumière. »

Non seulement les peuples étrangers ne comprennent pas les Français d'aujourd'hui ; mais les Français eux-mêmes ne comprennent rien à ce qui se passe chez eux. Pour preuve, qu'on lise l'extrait suivant d'un numéro récent du *Gaulois*, de Paris :

« ... Le généralissime donne un éclat exceptionnel au mariage religieux de sa fille, le général André s'incline à l'élévation, M. Loubet édifie l'Elysée par sa très louable piété, son fils est au tableau d'honneur du catéchisme de Saint-Philippe du Roule, Mme Waldeck Rousseau communie avant de se faire opérer, et tandis que les bonnes Sœurs la soignent avec ce dévouement que les infirmières laïques ne pourront jamais imiter, M. Waldeck-Rousseau prend pension chez elles ; enfin, Mlle Combes — et nous devons l'en féliciter — témoigne une respectueuse déférence à l'une des Religieuses que son père se propose d'expulser.

« D'autre part, le général André déplace ou disgracie les officiers qui vont à la messe et donnent à leurs enfants l'instruction religieuse que reçoit le fils Loubet. M. Waldeck-Rousseau se garde de protester contre l'étrange application que fait de sa loi favorite son successeur, et le président de la république signe la dispersion et l'expulsion des congrégations religieuses, et l'on persécute à peu près partout les prêtres assez indépendants pour ne pas plier le genou devant le franc-maçon Dumay.

(*Vie intense*)

« Sp
« Le
point, 1

Nou
format
tion d
beauc
« La
religieu
de Lyon
de M. l
« Au
« grégat
« du Su
« se son
« à des
« dinal-
« Non s
« M.
de Lille
vant er
qu'on vi
« l'écho
« Saint-l
« tranch
« une au
« Mais,
« Cheva
« même
« inexc
« person
« que to
« L'as
ner qu'a
Saint-Su
tion des
de mai
faveur d